

• (2.50 p.m.)

Le ministre prétend que le gouvernement doit sans tarder établir un critère, pour mesurer la hausse des salaires. Vous savez, admettre enfin qu'il faille indexer les salaires, d'une certaine façon, sur la productivité, c'est se convertir plus tardivement encore que saint Paul sur le chemin de Damas. Le gouvernement actuel a une responsabilité inéluçable, lui aussi. Il ne saurait se dissocier des initiatives du gouvernement précédent, qui avait traité avec les débardeurs du port de Montréal et les employés de la Voie maritime. Ces relèvements de salaires de 30 et de 35 p. 100 ont établi, bien entendu, une sorte de précédent. Franchement, je pense que les travailleurs des autres industries auraient perdu tout sentiment des réalités s'ils ne songeaient pas à un chiffre comparable à celui qu'avait appuyé le gouvernement, il y a 3, 4 ou 5 ans. Ottawa veut juguler l'inflation, dit-il, mais chose étrange, nous découvrons que l'inflation est internationale. Nous l'importons ou, du moins, elle subit l'influence de l'étranger. Dans bien des cas, l'inflation entre chez nous dans la mesure où nous importons des produits de pays où elle existe déjà. Nous avons des responsabilités nous aussi. L'honorable représentant, qui s'est servi de son siège plutôt que de son chef pour railler, pourrait méditer sur l'une des conséquences de la libéralisation du dollar. Le ministre prétend que les importations seront plus nombreuses, ce qui amènera une réduction des prix. C'est bien beau de compter là-dessus, pourvu qu'il n'y ait pas d'inflation; si les pays avec qui nous commerçons dans une si large mesure ne savent pas maîtriser l'inflation chez eux, nous allons tout simplement l'importer chez nous. N'oublions pas la comparaison entre les prix. Il y a toujours le désir d'en arriver, en fin de compte, à l'égalité avec les États-Unis du point de vue des salaires. Si l'inflation s'amplifiait ou s'aggravait aux États-Unis, nous en ressentirions les effets également. Mais tout cela se ramène en fin de compte au chômage et au ralentissement de l'industrie canadienne. C'est là que se pose le problème. Si nous voulons lutter contre l'inflation en faisant fluctuer librement le dollar et en acceptant des importations qui évinceront les produits canadiens, il en résultera du chômage, bien entendu. C'est donc comme cela que nous luttons.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie. Le député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert) ne m'en voudra certainement pas de lui rappeler

le Règlement. J'hésite toujours à interrompre un député, surtout lorsqu'il traite d'une déclaration ministérielle sur une question aussi importante. Il y a cependant un article du Règlement qui stipule que les remarques faites au nom d'un parti d'opposition doivent être brèves. Je tiens compte de l'importance de la question et de l'intérêt des remarques du député, mais je le prie de ne pas oublier ces dispositions du Règlement.

**L'hon. M. Lambert:** Monsieur l'Orateur, je m'efforçais de répondre à une déclaration de huit pages qui soulève des points importants. J'espère que la longueur de ces remarques ne fera pas perdre de vue l'importance du sujet. Si mes observations froissent nos vis-à-vis, tant mieux; je veux qu'ils les entendent. Mais ce sont nos travailleurs qui écopent.

Les propositions budgétaires du ministre, c'est-à-dire les paiements anticipés aideront probablement les provinces. Mais il s'agit d'une mesure d'exception qui ne peut être rééditée. Le ministre ne peut continuer à anticiper. J'espère donc que cela aidera certaines provinces mais, je le répète, ce n'est pas une solution à long terme. Au mieux, c'est un expédient.

**M. Max Saltsman (Waterloo):** Monsieur l'Orateur, à la page 4 de sa déclaration le ministre dit:

J'admets qu'il ne serait pas réaliste d'espérer que ces lignes directrices reçoivent l'appui d'une partie importante des travailleurs syndiqués.

Ainsi le ministre condamne sa propre politique. Comment se propose-t-il de l'appliquer? A la pointe d'une baïonnette? Pense-t-il pouvoir forcer la main-d'œuvre à travailler alors qu'elle s'estime traitée inéquitablement et que, d'après elle, les mesures présentées sont injustes? Le ministre doit bien se rendre compte qu'il ne pourra pas faire appliquer avec succès ses politiques dans une société libre sans la collaboration des travailleurs qui ne doivent pas se sentir seuls visés par ses politiques mais savoir qu'elles s'adressent aussi aux autres secteurs de l'économie.

Il est inutile que je rappelle au ministre que l'on renonce souvent à une liberté pour en acquérir de plus grandes. Nous acceptons certaines initiatives dans l'intérêt de la société mais seulement lorsque nous estimons faire notre part alors que d'autres font la leur également. Mais lorsque le ministre présente des directives qui s'appliquent seulement à la main-d'œuvre et la montre du doigt comme le méchant responsable dans toute cette affaire d'inflation, il condamne simplement sa propre